

VII. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS GLOBAUX ET SECTORIELS

L'objectif de cette Politique Générale de l'État est de fixer les défis de l'émergence fondés sur la transformation structurelle de Madagascar. Un document-cadre stratégique de développement ou Plan National stratégique de l'Émergence (2019-2023) tracera les grandes orientations, à savoir :

- L'assise territoriale du développement à travers les Régions, Espaces de solidarité et Pôles de croissance, pour une décentralisation effective.
- Les critères économiques, politiques, intersectoriels et stratégiques qui s'inscrivent dans une dynamique locale, nationale, internationale, intégrant et favorisant les chaînes de valeurs.
- La finance innovante et inclusive, la gouvernance numérique, les investissements soucieux du développement durable.
- Les libertés d'entreprendre et de s'exprimer, la sécurisation des biens et des personnes.
- Le renforcement de capacité pour la valorisation du capital humain.
- Le dividende démographique au profit du développement durable.
- L'innovation pour affermir la résilience.

La conduite et l'implémentation des actions, mesures et réformes à entreprendre seront articulées autour des orientations stratégiques visant des **objectifs à caractère macroéconomique, sectoriel et spatial** :

- Réduire les disparités régionales ;
- Rendre la connectivité territoriale et innovation numérique efficiente ;
- Apporter un développement durable et une prospérité pour tous en une génération ;
- Relever le niveau d'investissement ;
- Accélérer la croissance pour atteindre des taux suffisamment élevés ;
- Augmenter le PIB revenu par tête pour classer Madagascar au rang des pays à revenus intermédiaires ;
- Rendre la croissance plus efficace par la création massive d'emplois ;
- Rehausser la compétitivité des produits de Madagascar sur le marché international ;
- Augmenter la productivité et la valeur ajoutée des agents économiques ;
- Appliquer le principe de Zéro tolérance pour la corruption, le banditisme, l'insécurité et le terrorisme ;
- Valoriser le dividende démographique ;
- Relever l'IDH pour classer Madagascar dans la catégorie des pays à IDH moyen ;

- Réduire le taux de pauvreté (objectif ODD).

Ces objectifs sont matérialisés par les treize (13) Velirano qui sont :

- La paix et la sécurité, une priorité ;
- L'énergie et l'eau potable pour tous ;
- La lutte contre la corruption et une justice équitable ;
- L'éducation et la culture pour tous ;
- La santé pour tous et à tout âge ;
- L'Emploi décent pour tous ;
- L'industrialisation de Madagascar ;
- La valorisation des femmes et des jeunes ;
- L'autosuffisance alimentaire ;
- La gestion durable des ressources naturelles ;
- La modernisation de Madagascar ;
- L'autonomie et la responsabilisation des Territoires ;
- Le Sport, une fierté nationale.



VIII. AXES STRATÉGIQUES et OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ÉMERGENCE

Les orientations stratégiques sont mises en œuvre par quatre socles de l'Émergence et trois axes d'épaulement. Ces axes sont traduits en **13 Objectifs stratégiques ou grands leviers de l'émergence et en 100 défis**.



SOCLE N°1.

Émergence territoriale et spatiale : aménagement du territoire, infrastructure et décentralisation

Différents espaces (Régions, Espaces de croissance et Espaces de solidarité) seront l'échelle de concrétisation de l'innovation territoriale pour le développement des communautés. Ces espaces ont pour objectifs d'exiger la recherche de cohérence, de synergie et de coordination des différents programmes publics sectoriels et transversaux ainsi que des initiatives privées internationales ou nationales.

L'objectif consiste à créer des dynamiques économiques partant de la base pour favoriser l'appropriation locale permettant à chacun des acteurs de s'impliquer davantage dans la gestion de leurs ressources spatiales (terrains) et financières (investissements). À travers la création des infrastructures aussi nombreuses que variées, tous les espaces seront entièrement connectés dans lesquels se développent des pôles urbains rénovés. Ces différentes formes de viabilisation ouvriront des moyens propices aux citoyens dans la conduite des affaires économiques et sociales. D'autres espaces naturels protégés surtout maritimes, en tenant compte de leurs valeurs intrinsèques, feront l'objet d'une exploitation économique spécifique. L'émergence, sous l'angle territorial, voulue aux besoins de développement, mettra en relief toutes ces approches innovantes. Madagascar aspire à des villes bien planifiées, numériques, résilientes, modernes, inclusives et identitaires de la société malagasy. Il importe de développer le secteur urbain national en tant qu'espace structuré, support et source de croissance durable et rapide du pays.

Le cadre juridique de l'émergence territoriale sera élaboré et également accompagné par la création de structures d'appuis locaux en synergie avec les Régions, Communes ou OPCI.

SOCLE N°2.***Émergence environnementale et développement durable***

Madagascar, pays riche en biodiversité, se doit de protéger sa richesse endémique, lutter contre la déforestation, les feux de brousse et les défrichements illicites ainsi que le pillage de ses ressources naturelles. L'enjeu environnemental est un élément indissociable du développement durable. Respectueux des engagements internationaux et dans le but de préserver son patrimoine national, Madagascar entend collaborer avec le concert des nations pour mettre en œuvre toutes les dispositions permettant de faire face aux impacts sur le changement climatique.

De ce fait, l'État malagasy entend accorder une attention particulière sur la transition énergétique et la gestion optimale des ressources en eau, le traitement des déchets.

SOCLE N°3.***Émergence en relations internationales***

Madagascar a un rôle à jouer dans le concert des nations à travers la mise en œuvre effective des termes des conventions et traités sur le plan multilatéral et bilatéral. Le pays compte sur les avantages des bonnes relations avec les partenaires pour promouvoir tous les domaines tant social, économique qu'environnemental afin d'assurer une base solide de l'émergence.

Les représentations à l'extérieur serviront de vitrines économiques reflétant la volonté de notre pays de se développer à l'international. L'intégration de Madagascar dans le bloc ASEAN permet d'élargir les opportunités d'échanges avec l'Asie du Sud-Est.

SOCLE N°4.***Émergence économique, financière et commerce international***

La « stabilité macroéconomique » est la base de l'émergence. Les différentes réformes vont introduire de nouveaux outils financiers permettant d'accroître les investissements publics et les investissements privés, de développer une meilleure gestion des finances publiques, de consolider l'indépendance de la banque centrale. L'amplification de nos exportations à haute valeur ajoutée va constituer un des principaux leviers de la relance économique. Soucieuse de qualité, l'approche filière et intégrée sera privilégiée sur toutes les chaînes de valeur et dans le cadre de la diversification de la production. Une mesure particulière sera prise concernant les ressources aurifères afin de constituer des valeurs refuges de réserve.

La transformation socioéconomique du pays à travers le plan d'émergence permettra d'insuffler une forte dynamique de création d'emplois. Elle se reflètera également par l'avènement d'une économie forte, propulsée par l'industrie, articulée autour de secteurs phares : l'agriculture et l'économie verte, l'élevage, l'économie bleue, le tourisme, l'économie numérique et le commerce de services, les mines et les hydrocarbures.

D'autre part, l'Émergence veillera au respect des engagements avec le FMI, la Banque mondiale et de l'ensemble des accords avec les Partenaires techniques et financiers.

Le secteur privé est le pilier du développement. Des mesures favorables comme la protection de l'industrie locale, l'amélioration du climat des affaires, la rationalisation de la loi sur les PPP, seront prises pour assurer une meilleure productivité dans un environnement serein de compétitivité et de concurrence. Également, toutes actions seront portées en faveur d'une offensive commerciale à l'internationale avec une attention particulière et concertée.

AXE D'EPAULEMENT N°1.

Innovation éducative, capital humain, sport et culture

L'innovation éducative portée par l'émergence se focalise sur la résolution de la déperdition scolaire, la formation diplômante qualifiante et intermédiaire (CAP), la Valorisation des Acquis et Expériences (VAE) et l'adéquation de la formation liée aux potentialités des espaces de solidarité et croissance.

Le capital humain sera mobilisé auprès des jeunes et des femmes qui seront formés à l'entrepreneuriat pour répondre aux besoins des PME/PMI dans les pôles de croissance et espaces de solidarité. Le renforcement de capacités des cadres et haut-cadres des CTD sera important.

L'éducation citoyenne et l'instruction civique seront assurées par l'enseignement général appuyé par la société civile.

Des réformes inclusives et efficaces seront menées afin de rendre professionnelles les différentes disciplines sportives. Fortement tributaire du domaine éducatif, l'épanouissement physique à travers la promotion du sport de masse et de haut niveau joue un rôle d'appoint dans l'émergence sociale et la fierté nationale. Des infrastructures de formation et d'encadrement des sportifs de haut niveau seront mises en place à travers l'académie nationale de sport. Des gymnases « *manarapenitra* » seront déployés dans les régions du pays. L'industrie culturelle sera mise à profit pour promouvoir la valeur du patrimoine national.

AXE D'EPAULEMENT N°2.

Innovation numérique et bonne gouvernance : efficacité et efficience de l'État au service de l'intérêt général et du territoire

Rétablir la confiance du public constitue le principal objectif de l'Émergence en matière de gouvernance. Il s'agit de mettre en œuvre des réformes nécessaires dans le domaine du service public, judiciaire, foncier, sécuritaire... pour que les agents de l'État soient responsables et redevables vis-à-vis du citoyen.

Les ressources publiques seront utilisées à bon escient pour accompagner l'Émergence du pays. Et Madagascar sera doté d'une justice de proximité et impartiale à zéro corruption, et luttera contre toutes formes d'insécurité, dont la lutte contre le Dahalo.

L'e-pays constitue le programme clé pour soutenir l'émergence, la digitalisation du pays est à la fois au cœur de la gouvernance qu'un levier économique, social et politique, dont le e-gouvernance permet le saut qualitatif de l'administration publique, CTD et Exécutif transparents au service du « citoyen » responsable et participatif.

Une structure de pilotage et de suivi STE (secrétariat technique de l'émergence) sera créée pour encadrer les programmes établis dans le document susvisé.

AXE D'EPAULEMENT N°3.

Équilibre social : protection sociale et droit humain

Le programme émergence prévoit la réduction de la fracture sociale, des inégalités entre les régions, les villes et les campagnes. Améliorer la santé pour tous, la santé mère et enfants, l'accès à l'eau potable, la nutrition et la lutte contre la pauvreté sont des actions conduites pour l'atteinte des ODD.

L'approche genre et la promotion de la jeunesse, entrent dans le cadre de la valorisation du droit humain et de l'émergence sociale.

La résilience et surtout le bien-être social, dans un climat serein, propice et favorable au développement des activités quotidiennes des citoyens, sont des indicateurs plaidant la réussite de l'émergence.

IX. PILOTAGE ET SYSTÈME DE SUIVI-EVALUATION

Cadre de pilotage

L'orientation stratégique de l'émergence revient à la Présidence, et est exprimée sous forme de Politique Générale de l'État, document traduisant la Vision de l'Émergence en actions mesurables, énoncées dans le Plan de Mise en Œuvre (PMO).

Le pilotage des programmes échoit à la Primature sur la base du Plan National Stratégique de l'Émergence (PNSE), document élaboré de manière inclusive avec la participation de tous les acteurs de l'Émergence sous l'impulsion du Secrétariat Technique pour l'Émergence (STE) qui veille au :

1. Cadrage macro-économique et arbitrage budgétaire ;
2. Innovation financière ;
3. Développement du secteur privé et des affaires ;
4. Commerce extérieur — international ;
5. Aménagement et connectivité infrastructures
6. Environnement ;
7. Innovation numérique
8. Politique publique sectorielle
9. Renforcement de capacité et capital humain ;
10. Gouvernance et décentralisation
11. Réforme administrative
12. Affaires sociales
13. Participations citoyennes OSC et partis politiques

Système de suivi et évaluation (SSE)

Le système de Suivi et Évaluation du PNSE sera mutualisé au niveau de tous les secteurs par le STE afin de définir et de veiller à la coordination de la bonne application du programme de l'Émergence.

L'évaluation sera établie sur la base matricielle à « quadruple » entrées : sectorielle, spatiale, financière et temporelle. Cela impose :

- L'instauration et l'internalisation au sein de toute l'Administration Publique d'une culture de résultats, de la transparence et de l'évaluation, d'une gestion axée sur les résultats et l'obligation de rendre compte ;
- L'appropriation par toutes les couches de la société et l'exercice d'un contrôle avec un leadership clair et fort ;
- Le pilotage et le suivi rapprochés, au niveau le plus élevé de l'État ;
- La capacité d'agir dans un environnement incertain et difficile ;
- Le renforcement des capacités d'impulsion et de mise en œuvre des politiques à tous les niveaux ;
- Le renforcement de l'Administration publique en ressources humaines qualifiées et motivées en capacité technologique et moyens financiers.
- L'accès à l'information, la transparence et la disponibilité pour une interaction et participation in fine un « dialogue social et participatif »

Une évaluation spécifique sera focalisée sur le **Velirano** ainsi que des évaluations sur 13 volets de dimensions macroéconomiques, spatiale, sectorielle :

- Disparités régionales ;
- Connectivité territoriale et numérisation ;
- Stock de capital naturel et Carbone ;
- Investissement ;
- Croissance ;
- PIB par tête ;
- Emplois ;
- Compétitivité sur le marché international ;
- Productivité ;
- Indice de corruption ;
- Dividende démographique ;
- IDH ;
- Pauvreté.